



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »
Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Règlement Intérieur 2025-2026

VACANCES SCOLAIRES à BARATIER

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants lors des vacances scolaires dans le cadre du centre de loisirs « Les Loulou's ».

Périodes de Fonctionnement :

Le centre de loisirs « Les Loulou's » accueille les enfants de 3 à 12 ans lors des vacances scolaires d'hiver, de Pâques, d'été et de la Toussaint.

Horaires :

Le centre de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.
L'accueil se fait de 7h45 à 9h30. Les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.
Cette amplitude horaire tient compte des besoins des parents qui travaillent ainsi que du rythme de vie des enfants en vacances.

Fonctionnement et Capacité d'accueil :

Le centre accueille tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, qu'ils soient résidents ou vacanciers, dans la limite des places disponibles.

- **Petites vacances :** 16 enfants (3-5 ans) et 24 enfants (6-12 ans).
- **Vacances d'été :** 24 enfants (3-5 ans) et 36 enfants (6-12 ans).

Réservations et Paiements :

Les réservations doivent être effectuées exclusivement via le logiciel "Mon espace famille". Aucune réservation ne pourra être effectuée en dehors de cet espace.

Le règlement est à effectuer lors de la réservation, par :

- Chèque à l'ordre du "SIVU Les Loulou's",
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial :

Journée et semaine vacances scolaires Les LOULOU'S & CASTELOU					
TARIF 2025/2026		Communes du SIVU		Communes extérieures	
Quotient familial	Nombre d'enfant(s)	Journée	Semaine	Journée	Semaine
< 500	1 ^{er} enfant	9,20 €	41,40 €	13,40 €	60,30 €
	2 ^{ème} enfant	8,20 €	36,90 €	12,40 €	55,80 €
	3 ^{ème} enfant	7,20 €	32,40 €	11,40 €	51,30 €
500 à 700	1 ^{er} enfant	11,50 €	51,75 €	15,70 €	70,65 €
	2 ^{ème} enfant	10,50 €	47,25 €	14,70 €	66,15 €
	3 ^{ème} enfant	9,50 €	42,75 €	13,70 €	61,65 €
700 à 900	1 ^{er} enfant	13,80 €	62,10 €	18,00 €	81,00 €
	2 ^{ème} enfant	12,80 €	57,60 €	17,00 €	76,50 €
	3 ^{ème} enfant	11,80 €	53,10 €	16,00 €	72,00 €

> 900	1 ^{er} enfant	16,10 €	72,45 €	20,50 €	92,25 €
	2 ^{ème} enfant	15,10 €	67,95 €	19,50 €	87,75 €
	3 ^{ème} enfant	14,10 €	63,45 €	18,50 €	83,25 €
Pour Tous	Une participation financière supplémentaire peut être demandée en fonction des activités				

Une participation financière supplémentaire peut être demandée en fonction des activités spécifiques (sorties, intervenants, repas, goûters, bivouacs, etc.).

Absences et Retards :

- Toute absence sera facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de retard, une majoration forfaitaire de 10 € par quart d'heure entamé sera appliquée. Un retard répété pourra entraîner l'exclusion de l'enfant de l'accueil de loisirs.

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

Au bureau du S.I.V.U. Salle la Baratonne Rte de Pra Fouran à Baratier : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 16h30 Tel : 04.92.43.47.78 e-mail: lesloulous.baratier@orange.fr internet : www.lesloulous05.fr

.....

**SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans »
Règlement Vacances scolaires Les Loulou's**

Engagement des Parents

Je soussigné(e)

Père, Mère de l'enfant :

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait à, le



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »
Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").

Règlement Intérieur 2025-2026

VACANCES SCOLAIRES à CHATEAUROUX les ALPES

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants lors des vacances scolaires dans le cadre du centre de loisirs « Le Castelou ».

Périodes de Fonctionnement :

Le centre de loisirs « Le Castelou » accueille les enfants de 3 à 12 ans lors des vacances scolaires d'hiver, de Pâques, d'été et de la Toussaint.

Horaires :

Le centre de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.
L'accueil se fait de 8h00 à 9h30. Les parents peuvent récupérer leurs enfants à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.
Cette amplitude horaire tient compte des besoins des parents qui travaillent ainsi que du rythme de vie des enfants en vacances.

Fonctionnement et Capacité d'accueil :

Le centre accueille tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, qu'ils soient résidents ou vacanciers, dans la limite des places disponibles.

- **Vacances d'été** : 8 enfants (3-5 ans) et 24 enfants (6-12 ans).
- **Petites vacances** : 8 enfants (3-5 ans) et 12 enfants (6-12 ans).

Réservations et Paiements :

Les réservations doivent être effectuées exclusivement via le logiciel "Mon espace famille". Aucune réservation ne pourra être effectuée en dehors de cet espace.

Le règlement est à effectuer lors de la réservation, par :

- Chèque à l'ordre du "SIVU Les Loulou's",
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial :

Journée et semaine vacances scolaires Les LOULOU'S & CASTELOU					
TARIF 2025/2026		Communes du SIVU		Communes extérieures	
Quotient familial	Nombre d'enfant(s)	Journée	Semaine	Journée	Semaine
< 500	1 ^{er} enfant	9,20 €	41,40 €	13,40 €	60,30 €
	2 ^{ème} enfant	8,20 €	36,90 €	12,40 €	55,80 €
	3 ^{ème} enfant	7,20 €	32,40 €	11,40 €	51,30 €
500 à 700	1 ^{er} enfant	11,50 €	51,75 €	15,70 €	70,65 €
	2 ^{ème} enfant	10,50 €	47,25 €	14,70 €	66,15 €

700 à 900	3 ^{ème} enfant	9,50 €	42,75 €	13,70 €	61,65 €
	1 ^{er} enfant	13,80 €	62,10 €	18,00 €	81,00 €
	2 ^{ème} enfant	12,80 €	57,60 €	17,00 €	76,50 €
> 900	3 ^{ème} enfant	11,80 €	53,10 €	16,00 €	72,00 €
	1 ^{er} enfant	16,10 €	72,45 €	20,50 €	92,25 €
	2 ^{ème} enfant	15,10 €	67,95 €	19,50 €	87,75 €
> 900	3 ^{ème} enfant	14,10 €	63,45 €	18,50 €	83,25 €
	Pour Tous	Une participation financière supplémentaire peut être demandée en fonction des activités			

Une participation financière supplémentaire peut être demandée en fonction des activités spécifiques (sorties, intervenants, repas, goûters, bivouacs, etc.).

Absences et Retards :

- Toute absence sera facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de retard, une majoration forfaitaire de 10 € par quart d'heure entamé sera appliquée. Un retard répété pourra entraîner l'exclusion de l'enfant de l'accueil de loisirs.

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

Au bureau du S.I.V.U. Salle la Baratonne Rte de Pra Fouran à Baratier : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 16h30 Tel : 04.92.43.47.78 e-mail: lesloulous.baratier@orange.fr internet : www.lesloulous05.fr



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans »
Règlement Vacances scolaires Les Loulou's

Engagement des Parents

Je soussigné(e)



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »
Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Père, Mère de l'enfant :

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").

Règlement Intérieur 2025-2026

MERCREDIS à BARATIER

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants les mercredis en périodes scolaires dans le cadre du centre de loisirs Les Loulou's.

Périodes de Fonctionnement :

Le Centre de Loisirs « Les Loulou's » accueille les enfants de 3 à 12 ans au « mercredi chez les Loulou's » en période scolaires.

Horaires :

Le centre de loisirs accueille les enfants le mercredi de 7h30 à 18h30.

- 07h30 à 9h30 Accueil du matin
- 12h00 à 12h15 Accueil avec repas et départ avant repas du midi.
- 13h30 à 13h45 Départ après repas et accueil sans repas après-midi.
- 17h00 à 18h30 Départ fin de journée.

Fonctionnement et Capacité d'accueil :

Le centre accueille tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, qu'ils soient résidents ou vacanciers, dans la limite des places disponibles.

- **Mercredis** : 8 enfants (3-5 ans) et 24 enfants (6-12 ans).

Réservations et Paiements :

Les réservations doivent être effectuées exclusivement via le logiciel "Mon espace famille". Aucune réservation ne pourra être effectuée en dehors de cet espace.

Le règlement est à effectuer à la fin de chaque mois, par :

- Chèque à l'ordre du "SIVU Les Loulou's",
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial :

Les MERCREDIS							
TARIF 2025/2026		Communes SIVU			Communes extérieures		
Quotients	Nombre d'enfant(s)	Journée	Demi-journée sans temps repas	Demi-Journée avec temps repas	Journée	Demi-Journée sans temps repas	Demi-Journée avec temps repas
< 500	1 ^{er} enfant	9,20 €	5,40 €	6,40 €	13,40 €	7,90 €	9,30 €
	2 ^{ème} enfant	8,20 €	4,80 €	5,70 €	12,40 €	7,00 €	8,60 €
	3 ^{ème} enfant	7,20 €	4,20 €	5,00 €	11,40 €	6,40 €	7,90 €

500 à 700	1 ^{er} enfant	11,50 €	6,70 €	8,00 €	15,70 €	8,90 €	11,00 €
	2 ^{ème} enfant	10,50 €	6,10 €	7,30 €	14,70 €	8,30 €	10,30 €
	3 ^{ème} enfant	9,50 €	5,50 €	6,60 €	13,70 €	7,70 €	9,60 €
700 à 900	1 ^{er} enfant	13,80 €	8,00 €	9,60 €	18,00 €	10,10 €	12,50 €
	2 ^{ème} enfant	12,80 €	7,40 €	8,90 €	17,00 €	9,50 €	10,80 €
	3 ^{ème} enfant	11,80 €	6,80 €	8,20 €	16,00 €	8,90 €	10,00 €
> 900	1 ^{er} enfant	16,10 €	9,40 €	11,20 €	20,50 €	11,40 €	14,30 €
	2 ^{ème} enfant	15,10 €	8,80 €	10,50 €	19,50 €	10,80 €	13,60 €
	3 ^{ème} enfant	14,10 €	8,20 €	9,80 €	18,50 €	10,20 €	12,90 €
Pour Tous	Une participation financière supplémentaire peut être demandée en fonction des activités Supplément 3,00€ par Mercredi pour les inscriptions en retard						

Une participation financière supplémentaire peut être demandée en fonction des activités spécifiques (sorties, intervenants, repas, goûters, bivouacs, etc.).

Absences et Retards :

- Toute absence sera facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de retard, une majoration forfaitaire de 10 € par quart d'heure entamé sera appliquée. Un retard répété pourra entraîner l'exclusion de l'enfant de l'accueil de loisirs.

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

Au bureau du S.I.V.U. Salle la Baratonne Rte de Pra Fouran à Baratier : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 16h30 Tel : 04.92.43.47.78 e-mail: lesloulous.baratier@orange.fr internet : www.lesloulous05.fr



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans »
Règlement Vacances scolaires Les Loulou's

Engagement des Parents



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »
Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Je soussigné(e)

Père, Mère de l'enfant :

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").

Règlement Intérieur 2025-2026

PAUSE LOULOU'S à BARATIER/ St SAUVEUR

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants en périscolaire dans le cadre de la Pause Loulou's durant l'année scolaire.

Périodes de Fonctionnement :

La Pause Loulou's accueille les enfants de 3 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant et après l'école, pendant toute l'année scolaire.

Horaires :

- **Matin :** Accueil des enfants de 7h30 à 8h20 dans la salle des Loulou's au 1er étage de l'école.
- **Soir :**
 - Prise en charge des enfants à 16h30 à la sortie de l'école.
 - Accueil dans la salle des Loulou's ou dans la cour de l'école jusqu'à 18h30.

Fonctionnement :

- **Matin (7h30 - 8h20) :**
 - Accueil calme avec accès à des jeux, livres, matériel de dessin et tapis de repos.
 - À 8h30, les enfants rejoignent la cour de l'école. Les maternelles sont accompagnées en classe.
- **Soir (16h30 - 18h30) :**
 - **16h30 - 16h45 :** Goûter (fourni par les parents).
 - **16h45 - 17h30 :** Activités variées et encadrées.
 - **17h30 - 18h30 :** Temps libre (jeux, lecture) et départ des enfants.

Capacité d'accueil :

- **Matin :** 14 enfants (3-12 ans).
- **Soir :** 28 enfants (3-12 ans).

Réservations et Paiement :

- Les réservations doivent être effectuées via "Mon espace famille".
- Aucune réservation ne pourra être faite en dehors de cet espace.
- Après 3 absences non signalées, l'enfant pourra être exclu des services du SIVU Les Loulou's.

Le règlement est à effectuer à la fin de chaque mois par :

- Chèque (à l'ordre du "SIVU Les Loulou's"),
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Tout retard entraînera une majoration forfaitaire de 10 € par quart d'heure entamé et pourra aboutir à l'exclusion de l'enfant sans préavis.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial

TARIF 2025/2026	La pause Loulou's		
	Quotient familial	Tarifs matins	Tarifs soirs
De 16h30 à 17h30			De 17h30 à 18h30
< 500	1,40 €	1,40 €	1,40 €
500 à 700	1,60 €	1,60 €	1,60 €
700 à 900	1,80 €	1,80 €	1,80 €
> 900	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Supplément 1,00€ par pause pour les inscriptions en retard			

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

- **Bureau du S.I.V.U. :** Salle La Baratonne, Route de Pra Fouran, Baratier.
- **Horaires :** Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- **Téléphone :** 04.92.43.47.78
- **Email :** lesloulous.baratier@orange.fr
- **Site internet :** www.lesloulous05.fr



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » Règlement Vacances scolaires Les Loulou's

Engagement des Parents

Je soussigné(e)

Père, Mère de l'enfant :

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »
Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").

Tout retard entraînera une majoration forfaitaire de 10 € par quart d’heure entamé et pourra aboutir à l’exclusion de l’enfant sans préavis.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial

TARIF 2025/2026 La pause Loulou's			
Quotient familial	Tarifs matins	Tarifs soirs	
		De 16h30 à 17h30	De 17h30 à 18h30
< 500	1,40 €	1,40 €	1,40 €
500 à 700	1,60 €	1,60 €	1,60 €
700 à 900	1,80 €	1,80 €	1,80 €
> 900	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Supplément 1,00€ par pause pour les inscriptions en retard			

Règlement Intérieur 2025-2026

PAUSE LOULOU'S à CROTS

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants en périscolaire dans le cadre de la Pause Loulou's durant l'année scolaire.

Périodes de Fonctionnement :

La Pause Loulou's accueille les enfants de 3 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant et après l'école, pendant toute l'année scolaire.

Horaires :

- **Matin :** Accueil des enfants de 7h30 à 8h20 dans l'ALGECO situé dans la cour.
- **Soir :**
 - Prise en charge des enfants à 16h30 à la sortie de l'école.
 - Accueil dans l'ALGECO ou dans la cour de l'école jusqu'à 18h30.

Fonctionnement :

- **Matin (7h30 - 8h20) :**
 - Accueil calme avec accès à des jeux, livres, matériel de dessin et tapis de repos.
 - À 8h30, les enfants rejoignent la cour de l'école. Les maternelles sont accompagnées en classe.
- **Soir (16h30 - 18h30) :**
 - **16h30 - 16h45 :** Goûter (fourni par les parents).
 - **16h45 - 17h30 :** Activités variées et encadrées.
 - **17h30 - 18h30 :** Temps libre (jeux, lecture) et départ des enfants.

Capacité d'accueil :

- **Matin :** 14 enfants (3-12 ans).
- **Soir :** 28 enfants (3-12 ans).

Réservations et Paiement :

- Les réservations doivent être effectuées via "Mon espace famille".
- Aucune réservation ne pourra être faite en dehors de cet espace.
- Après 3 absences non signalées, l'enfant pourra être exclu des services du SIVU Les Loulou's.

Le règlement est à effectuer à la fin de chaque mois par :

- Chèque (à l'ordre du "SIVU Les Loulou's"),
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : **Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.**

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

- **Bureau du S.I.V.U. :** Salle La Baratonne, Route de Pra Fouran, Baratier.
- **Horaires :** Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- **Téléphone :** 04.92.43.47.78
- **Email :** lesloulous.baratier@orange.fr
- **Site internet :** www.lesloulous05.fr



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » Règlement Vacances scolaires Les Loulou's

Engagement des Parents

Je soussigné(e)

Père, Mère de l'enfant :



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »
Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Règlement Intérieur 2025-2026

ATELIER à CROTS

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants en périscolaire durant l'année scolaire sur la commune de Crots.

Périodes de Fonctionnement :

L'atelier accueille les enfants de 3 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant et après l'école, pendant toute l'année scolaire.

Horaires :

Soir : Prise en charge des enfants à 16h30 à la sortie de l'école. Fin de l'activité à 17h30.

Fonctionnement :

- **16h30 - 16h40 :** Goûter (fourni par les parents).
- **16h40 - 17h30 :** Ateliers encadrés par un professionnel.
- **17h30 :** départ des enfants.

Capacité d'accueil :

- 8 à 12 enfants : suivant l'âge des enfants et l'atelier proposé.
- En dessous de 8 réservations ne sera pas maintenu

Réservations et Paiement :

- Les réservations doivent être effectuées via "Mon espace famille".
- Aucune réservation ne pourra être faite en dehors de cet espace.
- Après 3 absences non signalées, l'enfant pourra être exclu des services du SIVU Les Loulou's.

Le règlement est à effectuer à la fin de chaque trimestre par :

- Chèque (à l'ordre du "SIVU Les Loulou's"),
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Tout retard entraînera une majoration forfaitaire de 10 € par quart d'heure entamé et pourra aboutir à l'exclusion de l'enfant sans préavis.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et de l'atelier proposé :

TARIF 2025/2026	Les ateliers Périscolaires des Loulou's			
	Grille Tarif A		Grille Tarif B	
Quotient familial	Communes du SIVU	Communes extérieures	Communes du SIVU	Communes extérieures
<500	38.00€	44.00€	44.00€	50.00€
500 à 700	42.00€	48.00€	48.00€	54.00€
700 à 900	46.00€	52.00€	52.00€	58.00€
> 900	50,00 €	56.00€	56.00€	62.00€

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

- **Bureau du S.I.V.U. :** Salle La Baratonne, Route de Pra Fouran, Baratier.
- **Horaires :** Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- **Téléphone :** 04.92.43.47.78
- **Email :** lesloulous.baratier@orange.fr
- **Site internet :** www.lesloulous05.fr

.....

SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » Règlement Vacances scolaires Les Loulou's

Engagement des Parents

Je soussigné(e)

Père, Mère de l'enfant :

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »
Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").

Tout retard entraînera une majoration forfaitaire de 10 € par quart d’heure entamé et pourra aboutir à l’exclusion de l’enfant sans préavis.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial

TARIF 2025/2026 La pause Loulou's			
Quotient familial	Tarifs matins	Tarifs soirs	
		De 16h30 à 17h30	De 17h30 à 18h30
< 500	1,40 €	1,40 €	1,40 €
500 à 700	1,60 €	1,60 €	1,60 €
700 à 900	1,80 €	1,80 €	1,80 €
> 900	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Supplément 1,00€ par pause pour les inscriptions en retard			

Règlement Intérieur 2025-2026

PAUSE LOULOU'S à SAINT ANDRE D'EMBRUN

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants en périscolaire dans le cadre de la Pause Loulou's durant l'année scolaire.

Périodes de Fonctionnement :

La Pause Loulou's accueille les enfants de 3 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant et après l'école, pendant toute l'année scolaire.

Horaires :

- **Matin :** Accueil des enfants de 7h30 à 8h20 dans la salle de garderie à côté de la mairie.
- **Soir :**
 - Prise en charge des enfants à 16h30 à la sortie de l'école.
 - Accueil dans la salle de garderie à côté de la mairie. jusqu'à 18h30.

Fonctionnement :

- **Matin (7h30 - 8h20) :**
 - Accueil calme avec accès à des jeux, livres, matériel de dessin et tapis de repos.
 - À 8h20, les enfants rejoignent la cour de l'école. Les maternelles sont accompagnées en classe.
- **Soir (16h30 - 18h30) :**
 - **16h30 - 16h45 :** Goûter (fourni par les parents).
 - **16h45 - 17h30 :** Activités variées et encadrées.
 - **17h30 - 18h30 :** Temps libre (jeux, lecture) et départ des enfants.

Capacité d'accueil :

- **Matin :** 14 enfants (3-12 ans).
- **Soir :** 28 enfants (3-12 ans).

Réservations et Paiement :

- Les réservations doivent être effectuées via "Mon espace famille".
- Aucune réservation ne pourra être faite en dehors de cet espace.
- Après 3 absences non signalées, l'enfant pourra être exclu des services du SIVU Les Loulou's.

Le règlement est à effectuer à la fin de chaque mois par :

- Chèque (à l'ordre du "SIVU Les Loulou's"),
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

- **Bureau du S.I.V.U. :** Salle La Baratonne, Route de Pra Fouran, Baratier.
- **Horaires :** Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- **Téléphone :** 04.92.43.47.78
- **Email :** lesloulous.baratier@orange.fr
- **Site internet :** www.lesloulous05.fr



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » Règlement Vacances scolaires Les Loulou's

Engagement des Parents

Je soussigné(e)

Père, Mère de l'enfant :



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »

Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Tout retard entraînera une majoration forfaitaire de 10 € par quart d'heure entamé et pourra aboutir à l'exclusion de l'enfant sans préavis.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial

TARIF 2025/2026 La pause Loulou's			
Quotient familial	Tarifs matins	Tarifs soirs	
		De 16h30 à 17h30	De 17h30 à 18h30
< 500	1,40 €	1,40 €	1,40 €
500 à 700	1,60 €	1,60 €	1,60 €
700 à 900	1,80 €	1,80 €	1,80 €
> 900	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Supplément 1,00€ par pause pour les inscriptions en retard			

Règlement Intérieur 2025-2026

PAUSE CASTELOU à CHATEAUROUX les ALPES

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants en périscolaire dans le cadre de la Pause Castelou durant l'année scolaire.

Périodes de Fonctionnement :

La Pause Castelou accueille les enfants de 3 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant et après l'école, pendant toute l'année scolaire.

Horaires :

- **Matin** : Accueil des enfants de 7h30 à 8h20 dans la salle du Castelou dans l'école.
- **Soir** :
 - Prise en charge des enfants à 16h30 dans le hall de l'école.
 - Accueil dans la salle du Castelou ou dans la cour de l'école jusqu'à 18h30.

Fonctionnement :

- **Matin (7h30 - 8h20)** :
 - Accueil calme avec accès à des jeux, livres, matériel de dessin et tapis de repos.
 - À 8h20, les enfants rejoignent la cour de l'école. Les maternelles sont accompagnées en classe.
- **Soir (16h30 - 18h30)** :
 - **16h30 - 16h45** : Goûter (fourni par les parents).
 - **16h45 - 17h30** : Activités variées et encadrées.
 - **17h30 - 18h30** : Temps libre (jeux, lecture) et départ des enfants.

Capacité d'accueil :

- **Matin** : 14 enfants (3-12 ans).
- **Soir** : 28 enfants (3-12 ans).

Réservations et Paiement :

- Les réservations doivent être effectuées via "Mon espace famille".
- Aucune réservation ne pourra être faite en dehors de cet espace.
- Après 3 absences non signalées, l'enfant pourra être exclu des services du SIVU Les Loulou's.

Le règlement est à effectuer à la fin de chaque mois par :

- Chèque (à l'ordre du "SIVU Les Loulou's"),
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : **Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.**

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

- **Bureau du S.I.V.U.** : Salle La Baratonne, Route de Pra Fouran, Baratier.
- **Horaires** : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- **Téléphone** : 04.92.43.47.78
- **Email** : lesloulous.baratier@orange.fr
- **Site internet** : www.lesloulous05.fr

.....

SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » Règlement Vacances scolaires Les Loulou's

Engagement des Parents

Je soussigné(e)

Père, Mère de l'enfant :



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »

Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").

- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Tout retard entraînera une majoration forfaitaire de 10 € par quart d’heure entamé et pourra aboutir à l’exclusion de l’enfant sans préavis.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial

TARIF 2025/2026 La pause Loulou's			
Quotient familial	Tarifs matins	Tarifs soirs	
		De 16h30 à 17h30	De 17h30 à 18h30
< 500	1,40 €	1,40 €	1,40 €
500 à 700	1,60 €	1,60 €	1,60 €
700 à 900	1,80 €	1,80 €	1,80 €
> 900	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Supplément 1,00€ par pause pour les inscriptions en retard			

Règlement Intérieur 2025-2026

PAUSE Loulou's aux ORRES

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants en périscolaire dans le cadre de la Pause Loulou's durant l'année scolaire.

Périodes de Fonctionnement :

La Pause Loulou's accueille les enfants de 3 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant et après l'école, pendant toute l'année scolaire.

Horaires :

- **Matin :** Accueil des enfants de 8h00 à 8h50 dans la salle de jeux dans l'école.
- **Soir :**
 - Prise en charge des enfants à 16h30 dans la salle de jeux ou dans la cour de l'école.
 - Accueil dans la salle de jeux ou dans la cour de l'école jusqu'à 18h30.

Fonctionnement :

- **Matin (8h00 - 8h50) :**
 - Accueil calme avec accès à des jeux, livres, matériel de dessin et tapis de repos.
 - À 8h50, les enfants rejoignent la cour de l'école et sont pris en charge par l'équipe enseignante. Les maternelles sont accompagnées.
- **Soir (16h30 - 18h30) :**
 - **16h30 - 16h55 :** Goûter (fourni par les parents).
 - **16h55 - 18h30 :** Activités variées et encadrées, temps libre (jeux, lecture) et départ des enfants.

Capacité d'accueil :

- **Matin :** 14 enfants (3-12 ans).
- **Soir :** 28 enfants (3-12 ans).

Réservations et Paiement :

- Les réservations doivent être effectuées via "Mon espace famille".
- Aucune réservation ne pourra être faite en dehors de cet espace.
- Après 3 absences non signalées, l'enfant pourra être exclu des services du SIVU Les Loulou's.

Le règlement est à effectuer à la fin de chaque mois par :

- Chèque (à l'ordre du "SIVU Les Loulou's"),

Création de « mon espace famille » :

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail lesloulous.baratier@orange.fr : Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.

Assurance et Responsabilité :

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

Sécurité :

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

Repas et les Goûters :

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

Contact et Informations :

- **Bureau du S.I.V.U. :** Salle La Baratonne, Route de Pra Fouran, Baratier.
- **Horaires :** Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- **Téléphone :** 04.92.43.47.78
- **Email :** lesloulous.baratier@orange.fr
- **Site internet :** www.lesloulous05.fr



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » Règlement Vacances scolaires Les Loulou's

Engagement des Parents

Je soussigné(e)

Père, Mère de l'enfant :

